

TOURNOI DOUBLE HANDICAP DU 12 FEVRIER 2017

REGLEMENT :

Cette compétition est ouverte aux 32 premières équipes inscrites. Le tournoi se disputera en doublette avec handicap. Homologué FFBSQ.

HANDICAP :

Le handicap (80% de la différence de 220) est calculé individuellement et non par équipe. Lu sur le listing fédéral.

ELIMINATOIRES :

Chaque équipe effectuera 8 lignes en 2 séries de 4 lignes avec un décalage de 3 pistes vers la droite.

En cas d'égalité, c'est la meilleure dernière ligne handicap qui l'emportera.

Les 4 premières équipes seront qualifiées directement en finale.

Les équipes classées de la 5^{ème} à la 12^{ème} iront en $\frac{1}{2}$ finale.

$\frac{1}{2}$ FINALE :

Chaque équipe effectuera 4 lignes. 5^{ème} - 6^{ème} sur 3-4, 7^{ème} - 8^{ème} sur 5-6, 9^{ème} - 10^{ème} sur 1-2, et 11^{ème} et 12^{ème} sur 7-8. 50 % des scores des éliminatoires seront conservés. Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la finale.

FINALE :

Les 8 équipes disputeront 7 matchs Petersen. Les scores repartiront à zéro.

La bonification sera de 60 quilles par match gagné et 30 en cas d'égalité.

HORAIRES

MERCREDI	19 H 30	
VENDREDI	14 H 00	
SAMEDI	9 H 00	
SAMEDI	12 H 30 (réservé en priorité aux joueurs à plus de 100 km)	
$\frac{1}{2}$ FINALE	9 H 00	
FINALE	11 H 30	Remise des Prix 14 H 45

ENGAGEMENT :

Les droits d'engagement sont fixés à 50,00 € par joueur.

Le chèque d'engagement doit être envoyé au plus tard le 01 février 2017 à l'ordre de l'ADEB Draguignan.

BILAN FINANCIER POUR 32 Equipes

RECETTES		DEPENSES	
Engagements	3200,00 €	Lignes (688 à 3,20€)	2 201,60 €
Participation Bowling	140,00 €	Organisation	130,24 €
		Inscription calendrier	100,00 €
		Homologation	82,56 €
		Arbitrage	120,00 €
		Indemnités	740,00 €
Total	3 340,00 €	Total	3 340,00 €

INDEMNITES DE DEPLACEMENT

1 ^{er} :	200 €	5 ^{ème} :	50 €
2 ^{ème} :	170 €	6 ^{ème} :	50 €
3 ^{ème} :	110 €	7 ^{ème} :	40 €
4 ^{ème} :	80 €	8 ^{ème} :	40 €